Projet pédagogique

Sortie avec nuitée en refuge d'altitude

Avril 2016 - Education Physique et sportive-DSDEN 06

Les séjours scolaires courts « *permettent une rencontre avec des environnements, des événements, des cultures, représentant des temps forts des apprentissages»* (Bulletin officiel n° 2 du 13 janvier 2005).

Les refuges situés dans le Parc National du Mercantour ou à proximité donnent aux élèves l'occasion de vivre cette rencontre. Ils leur offrent la possibilité de s'intéresser à l'environnement, à la faune ou à la flore ainsi qu'à l'histoire de ces bâtiments situés en montagne et destinés à fournir abri et éventuellement nourriture aux randonneurs de passage.

Les projets pédagogiques « séjour scolaire court (de une à deux nuits), **en refuge »** se développent dans le cadre du projet pédagogique de la classe, ainsi que dans le projet d'école (ou d'établissement) qu'ils contribuent à enrichir.

Les éléments à prendre en compte dans la conception et la mise en œuvre de ce projet sont :

- A. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- B. Les programmes scolaires,
- C. Les enjeux éducatifs du séjour en refuge,
- D. Les ressources disponibles au refuge d'accueil,
- E. Le dossier administratif de sortie avec nuitée en refuge

A. Le socle commun de connaissance, de compétences et de culture (Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015)

1. Cadre général

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture couvre la période de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire dix années fondamentales de la vie et de la formation des enfants, de six à seize ans. Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches :

- il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde

- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté

- il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure

- il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action

- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité

- il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

2. Socle commun et séjour en refuge

Parmi les « 5 domaines » constitutifs du socle, le séjour en refuge trouve particulièrement son intérêt éducatif dans deux d'entre eux :

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Responsabilités individuelles et collectives

L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent.

Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres ainsi que le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité esthétiques. Il implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.

B. Les programmes scolaires

Les séjours scolaires courts permettent de mieux aborder la connaissance de l'environnement. Ils ne sont pas qu'une simple sortie de début ou de fin d'année, même si celles-ci peuvent favoriser la cohésion de la classe ou un rapport positif aux apprentissages. Ils s'inscrivent dans la dynamique des activités ordinaires de la classe, tout en étant un temps fort. Grâce, en particulier, à l'approche sensorielle d'un milieu naturel, humain et culturel nouveau, ils permettent de prolonger les apprentissages entrepris en classe ou d'illustrer concrètement une thématique déjà abordée avec les élèves.

Les aspects *transversaux* des apprentissages représentent une part importante des objectifs visés, en particulier :

- développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, de la socialisation
- respect de l'autre et de son travail, des règles collectives, respect de l'environnement et du patrimoine
- acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique...) ;
- maîtrise de la langue.

De manière plus *spécifique*, voici, à titre indicatif, quelques pistes à explorer, avant, pendant ou après le séjour :

• **Français :** avant la sortie, écriture, lecture de romans sur la montagne. Pendant : Possibilité d'un carnet de voyage individuel, à compléter lors de chaque activité.
Au retour : une rédaction portant sur un aspect de la sortie. Organiser, légender et classer les documents rapportés. Présenter (aux parents) le séjour réalisé sous forme d'exposé élaboré en groupe.
• **Histoire** : étude des périodes historiques, la préhistoire. L'organisation des sociétés humaines selon l'époque. L'habitat, les techniques de chasse, l'expression artistique de nos ancêtres.
• **Géographie** : étude des périodes géologiques. Etude de la représentation du relief sur les cartes : courbes de niveaux et profil topographique. Déterminer le sens des cours d'eau en fonction du relief. Acquisition du vocabulaire spécifique aux notions étudiées (dénivelé, rive, amont, aval, gouffre, glacier, grotte, vallée,…). L'économie d'une région alpestre. L'importance du tourisme dans le Parc National du Mercantour.

• **Education physique** : avant la sortie, préparer physiquement les élèves à l'effort en durée, un cycle d'apprentissage en course longue par exemple. Apprendre à se repérer sur une carte, sur un plan, reconnaitre les symboles d'un itinéraire lors d'une activité d'orientation.

• **Sciences** : mettre en perspective les thèmes étudiés : l'écologie, la faune, la flore, les roches. L'archéologie : les techniques utilisées. La datation des objets et des peintures. Le travail des animaux de montagne. La faune sauvage dans le Mercantour : marmotte, bouquetin, aigle royal, loup, Gypaète barbu...

• **Arts** : sensibilisation aux différentes techniques de peinture rupestre. Au retour, mise en application : s'exprimer par le dessin, la peinture ou l'écriture pour raconter les moments forts du séjour. Utiliser différents langages : pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images)en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques

• **Techniques usuelles de l'information et de la communication** : Utiliser un planificateur de randonnée (trajet, étude du dénivelé, des distances...) type « *openrunner* » (téléchargeable sur internet). Enregistrement audio des interventions des gardiens, des guides, des professionnels de la montagne. Filmer, photographier, élaborer un montage photo ou vidéo ... Au retour, présentation du voyage à d'autres classes, aux parents, sur supports multimédias.

•**Enseignement moral et civique** : vivre en action, concrètement certaines règles morales ou citoyennes. Respecter les autres et les règles de la vie collective, l'environnement, la nature (ne pas laisser trainer les déchets, ne pas cueillir les fleurs...). Connaître les différents acteurs des refuges et comprendre le fonctionnement des services de secours. Au retour : Discussion/débat à propos de quelques épisodes vécus au cours du séjour. Commenter les « *10 commandements du randonneur* » (conseils tirés de la FF de Randonnée)

➡ L'éducation au développement durable, ancrée dans toutes les disciplines (circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015)

« L'ensemble des élèves doit pouvoir bénéficier d'une éducation à l'environnement et au développement durable par une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire. Ces projets pédagogiques permettent de faire des écoles, des collèges, des lycées généraux, technologiques et professionnels des lieux d'expérience du développement durable, des espaces dans lesquels la transition énergétique et écologique, l'émergence de nouveaux modes de vie, les solidarités locales et internationales, devient une réalité autant qu'une construction commune et une culture partagée du développement durable. Ces projets peuvent être l'occasion pour développer des partenariats, en particulier avec les acteurs territoriaux engagés dans le développement durable ».

➡ Documents pédagogiques DSDEN/Mission Education Artistique et Culturelle - 06 :

Sur la thématique de la « cabane » :

http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/file/PDFAV/abris%20cabanes%20et%20autres%20refuges.pdf

Sur la thématique du « paysage» :

https://www.dropbox.com/s/7pp3rhcbc5imzg9/Paysages%20r%C3%A9els%20Paysages%20imaginaires.pdf?dl=0

Sur la thématique des chiffres, des lettres, des signes

http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/file/PDFAV/FAPE%202014%20Des%20chiffres%20des%20lettres%20et%20des%20signes.pdf

C. Les enjeux éducatifs du séjour en refuge

1. L'éducation à l'environnement, avec la découverte du milieu, la gestion des ressources naturelles

Découvrir la nature, la montagne «en immersion » (expérience vécue)

• Découvrir l'opposition entre le «resserré» (le refuge) et le «très vaste» (la montagne)
• Observer les aménagements humains pour tirer profit de la nature (aménagement de sentiers, construction de barrages, voies d'accès pour l'exploitation du bois, minerai...)
• Etre sensibilisé à la beauté du patrimoine culturel mais aussi à sa fragilité (elle est directement impactée par l'activité humaine, la souillure des gravures rupestres dans la vallée des Merveilles, par exemple)
• Etre en montagne la nuit, pouvoir y dormir dans un confort relatif
• Contempler le paysage, écouter le silence ou des bruits différents (vent, torrent, animaux).

2. L'éducation au territoire et la découverte de modes de vies particuliers

Découvrir de nouveaux modes de vie

• La rusticité de la vie montagnarde, le retour aux besoins de subsistance essentiels : se chauffer, se nourrir, boire, faire des provisions
• Prendre de la distance avec l'univers urbanisé/industrialisé. Redécouvrir l'importance des choses simples dans un pays développé : un abri, un robinet, une ampoule, une soupe chaude, une ligne téléphonique….
• Découvrir de nouveaux métiers (gardien de refuge, secouristes en montagne, guides touristiques...) de nouveaux loisirs (randonnées, alpinismes)
• Découvrir des technologies liées aux problématiques d'altitude (eau, énergies solaires, hydrauliques, élimination des déchets...)
• Le refuge est un lieu de passage et de rencontres entre des personnes d'origines sociales différentes qui se côtoient et partagent les mêmes règles, les mêmes tâches. Occasion de sortir de son cadre de vie habituel (quartier, village, communauté...) prendre conscience des autres dans leur diversité, une occasion de s'ouvrir sur le monde...

3. L'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble

Partager des valeurs

• Liberté (liée à l'immensité de l'environnement, des montagnes, à d'autres relations aux adultes, à l'enseignant, hors du cocon familial...)

• Respect du code de bonne conduite dans un refuge (sommeil, horaires, calme, sécurité, hygiène...). De même, la montagne renferme une biodiversité riche et fragile qu'il convient de protéger et respecter : les prélèvements de minéraux, de fossiles, de végétaux ou d'animaux sont interdits. Sur le site des Merveilles et de Fontanalbe il est interdit de sortir des sentiers balisés afin d'éviter d'abîmer la végétation et de faciliter l'érosion des sols. De plus, au cœur du parc du Mercantour, toute inscription, signe, dessin, gravure ou graffiti est interdit. Aucun détritus ne doit être laissé sur place. Sont interdits le dépôt, abandon, ou jet de déchets (même les déchets « biodégradables »). Enfin, le bruit est proscrit car il trouble le calme et la tranquillité des lieux. Au-delà du caractère prescriptif de ces règles, dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté, il est important d'en expliquer aux élèves le fondement.

• Solidarité, entraide (pour débarrasser la table, plier ses couvertures, ranger les affaires...)
• Sobriété (économiser l'eau et autres sources d'énergie, se rendre compte de la valeur des choses)

Vivre une expérience singulière

• S'abriter, se reposer après une longue marche, apprécier le repos
• Se ressourcer, reprendre des forces pour aller plus haut, plus loin, vivre l'itinérance
• Entrer dans un paysage nouveau mais aussi dans une histoire, une culture : découvrir le milieu montagnard, l'histoire du refuge et son évolution...
• L'occasion de vivre une expérience de groupe originale, expérimenter la convivialité, vivre ensemble des émotions nouvelles

4. L'éducation à la marche en randonnée

Savoir gérer son déplacement

L'accès au refuge, ainsi que les déplacements sur les sites environnants dépassent souvent l'heure de marche, sur un relief particulier. Ainsi, la marche impose une double exigence à laquelle les élèves doivent être préparés : Savoir gérer sa dépense énergétique (se déplacer longtemps, de façon lente et continue). Savoir être vigilant malgré la monotonie apparente de la marche (rester concentré et pouvoir réagir à un environnement qui demeure « naturel », non standardisé)
A cet effet, une préparation physique peut être envisagée en amont du séjour lors d'un cycle EPS *(1)* de plusieurs séances, articulant :
- des activités de marche à des allures variées (type « marche lente » ou « marche nordique ») - sur des reliefs variés (plat, montée, descente, escaliers...) - à des durées progressivement élevées. Plus que l'intensité des efforts, c'est la fréquence des séquences dans les semaines qui précèdent la sortie qui sera recherchée.
(1) Pour approfondir cet aspect : « Randonnée pédestre à l'école »- Ed. Revue EP.S 2007

Lors de la sortie proprement dite, les points suivants seront rappelés :
• Adopter une marche efficace (ni trop rapide, ni trop lente) pour marcher longtemps et régulièrement (éviter les rythmes saccadés)
• Concevoir des déplacements adaptés à la nature du terrain (pas « normaux » dans le plat, petits pas en montée et en descente)
• Se déplacer en gérant sa sécurité (être concentré, regarder « où on met les pieds » dans les passages plus difficiles, ne pas prendre des itinéraires interdits ou des raccourcis, talonner l'autre sans lui marcher sur les talons !)
• Régler son allure sur celle du groupe (ni accélérer, ni trainer, ni chercher toujours à doubler)
• Profiter des pauses régulières : pour récupérer, se ressourcer (boire, s'alimenter, mettre ou enlever un habit...)

Savoir piloter son déplacement

Sur un plan psychologique, la marche en durée, caractéristique des longues randonnées, peut être vite perçue chez les enfants comme un exercice répétitif, monotone et rébarbatif. Le souvenir même du séjour peut en être altéré.

Pour entretenir leur motivation et préserver la bonne humeur, les accompagnateurs peuvent agrémenter la marche par une prise de repères extérieurs sur l'environnement :

- D'une part, programmer des courtes pauses pour observer le paysage, commenter un ouvrage, repérer au loin un chamois, conter, au cœur de la vallée, la légende de la « *masca* »... Ces interventions, anticipées ou improvisées sont bien sûr adaptées à un jeune public.

- D'autre part, en rendant les élèves acteurs de leurs déplacements, en sollicitant en permanence leur investissement. Ainsi, élaborer un petit *questionnaire* (ex. sur la signalétique, végétation, animal, ouvrage militaire ou civil rencontré...) auquel, par groupe de 3 ou 4, ils répondront tout en marchant. De même, suivre le trajet sur une carte préparée à l'avance, repérer le dénivelé sur un plan, relever une altitude, identifier les symboles des sentiers, les types de balisage. A cet effet, envisager une préparation à l'orientation en amont du séjour lors d'un cycle d'EPS, grâce à des activités de repérage (type « jeux d'orientation »), avec carte, plan, recherche de balises...

Ainsi préparée et didactisée, la sortie pédestre donnera l'occasion aux élèves de :

• Vivre une motricité originale : marche lente et continue, en groupe, sur des sentiers plus ou moins étroits, parfois en file indienne...
• Maitriser ses déplacements, rester concentré en tenant compte de la configuration du relief (caillouteux, sinueux, en montée, en pente, sur du plat...)
• Se repérer sur une carte, un plan, un environnement (photos, points remarquables, panneaux indicateurs, balisage sentier...)
• Etablir une relation entre ce qui est vu sur le terrain et ce qui est lu sur le document (symboles)
• Poser son regard sur l'environnement (faune, flore, patrimoine culturel...), savoir regarder, repérer, observer, questionner...

L'objectif premier est de donner accès aux élèves à une « culture » de la randonnée grâce à l'appropriation de son code. Alterner :
- des temps de centration sur soi : être concentré sur ses appuis, sur ses sensations, sur ses perceptions, sur ses pensées...
- des temps d'ouverture : discussion, questionnement, repérage, décryptage de l'environnement, développant ainsi une vision « instruite » du paysage traversé.

5. L'éducation à la sécurité et à l'autonomie

- **Assurer la sécurité des élèves** en montagne est une nécessité. Il s'agira pour les personnes responsables de l'encadrement :

• de prendre en compte le rythme de marche des élèves les plus faibles, éviter tout raccourci (fatigue, danger, dégradation du terrain) ainsi que des sentiers en paroi ou crête exposée, ravines, névés, pieds et sommets de falaises (chutes de pierres...).
• de donner les consignes de sécurité adaptées et s'assurer qu'elles sont respectées : par exemple, ne pas s'approcher sans la surveillance d'un adulte des endroits à risque (falaise, lac, barrage...). Poster par précaution un adulte devant les passages délicats du sentier. Ne pas faire des pauses collectives sur des plates-formes donnant sur des à-pics ou autres dangers potentiels...

- L'objectif est également de donner aux élèves **quelques clés pour les rendre acteurs de leur sécurité**. C'est donc un apprentissage progressif de l'autonomie qui est favorisé.

• Sensibiliser aux risques en montagne : apprendre à identifier les zones ou les situations à risque, notamment les risques naturels (avalanches, éboulis, lâchers de barrages...). Rassurer, évoquer l'assistance, la mise en œuvre des secours tels les héliportages...
• Se repérer sur un trajet pour éviter de se perdre (cartes, balisage, panneaux indicateurs, repères naturels...)
• Savoir anticiper les risques liés à l'altitude (lunettes de soleil, coup de soleil, refroidissement, météo changeante : pluie, froid, brouillard. Ne pas rentrer de nuit)
• La nécessité d'avoir de bonnes chaussures de marche, un sac à dos léger sans affaires superflues, savoir le porter convenablement
•Prévoir et gérer le « carburant » nécessaire pour randonner. C'est l'occasion de donner quelques règles d'équilibre alimentaire : ne gaver le corps ni de sucres lents (riz, pâtes…) ni de sucres rapides (chocolat, sucreries…). En plaine, comme en montagne le corps a besoin de glucides, protides, lipides en quantité proportionnée. Pour prévenir les moments de « fringales » ou réagir aux « coups de pompe » on peut prévoir d'emporter quelques barres de céréales, pâte d'amande, pâte de fruits ou des fruits secs. Il faut aussi penser à boire régulièrement pour parer au risque de déshydratation, accentué en montagne. Mais ne pas boire l'eau des rivières ou des cours d'eau.
• Connaitre ses propres limites (gérer ses efforts, faire des pauses mais pas trop longues, sentir venir la fatigue, penser à emmener une gourde pleine, quelques friandises) D'une manière générale, rester vigilant quant aux petits signaux d'alerte : faim, soif, froid, essoufflement, boitillement…

Tous ces aspects sont à rappeler aux élèves, notamment lors des pauses collectives, en situation réelle de randonnée.

D. Les ressources disponibles au refuge d'accueil

Le refuge constitue un lieu de ressources pédagogiques. Celles-ci peuvent être exploitées après le séjour, pendant ou lors de sa préparation. Ainsi, il existe en général une zone « *présentoir d'information* », régulièrement mise à jour, dans le cadre d'une politique commune Club Alpin Français, Parc national, Offices du Tourisme, Comité Régional ou départemental du Tourisme, dans laquelle on trouve une information sur :

- l'histoire du refuge
- la vie en refuge
- la nature et le Parc national
- les activités à faire autour du refuge.
- les productions locales
- les pratiques environnementales à observer dans le refuge
-les données environnementales liées à la construction et à la gestion des refuges.

Dans certains refuges, où la place est suffisante, il existe une exposition thématique liée à l'environnement direct et / ou à l'histoire du refuge.
Il peut arriver que le gardien propose des activités en faisant appel si nécessaire à des professionnels de la montagne. Des animations sont également envisageables : conteurs, agents du Parc National, groupes de musique ou de danses traditionnelles...

Les refuges d'accueil du 06

Les refuges figurant sur le répertoire départemental 06 des centres d'accueil :

Refuge des Merveilles :

- Gravures rupestres
- Conte / légendes Mont Bego
- Lien possible avec la Maison du Parc et le Musée départemental des Merveilles

Activités possibles au musée : http://www.museedesmerveilles.com/cms/musee-merveilles_152/upload/presentation/fr/files/livret-internet_23062014.pdf

Refuge de la Cougourde :

- La forêt : faune et flore / représenter, détourner, vers la photographie, le dessin, les croquis…
- Land Art : repérage de motifs, interprétation, in situ ou à posteriori
- Le paysage

Refuge de Nice :

- Histoire du rapport de l'homme à la montagne : l'alpinisme, le barrage, la vallée
- Lien possible avec la Bibliothèque du Chevalier de Cessole
- Centre documentation du Musée Massena

➔ Le paysage : évolution à travers la photographie /exemple : le glacier du Clapier …

➔ Les hommes : témoignage à travers la photographie

- Land Art

Refuge de la Madone de Fenestre :

- Accès en bus (bien que situé à 1903 m d'altitude)
- Col de Fenestre passage historique entre le Comté de Nice et le Piémont (route du sel)
- Lieu de culte ancestral (temple de Jupiter, sanctuaire depuis le XIIIème siècle)
- Panorama sur le Gélas, plus haut sommet des A.M (3 143 m)
- Visite de la vacherie
- Départ de randonnées « familiales » (lac de Fenestre, baisse des 5 lacs...)

E. Le dossier administratif de sortie avec nuitée en refuge

- **Le dossier** de demande d'autorisation de départ au refuge est transmis à l'inspecteur chargé de la circonscription :

. 5 semaines au moins avant le départ (hors congés scolaires) pour un séjour dans les A-M

. Si le séjour au refuge est prévu entre septembre et Toussaint, les dossiers devront parvenir à l'inspection de circonscription avant la fin de la 2ème semaine suivant la rentrée

- L'Inspecteur d'académie donne son avis, après consultation de l'avis de l'Inspecteur de circonscription basé, en particulier, sur le **projet pédagogique** (et éducatif) de la sortie : les activités d'enseignements avant, pendant et après le séjour, son organisation (programme détaillé des activités, déplacements et visites autour du refuge, conditions d'encadrement et de sécurité lors des randonnées…)

- **Le niveau de classe** : réservé en priorité aux élèves de CM1/CM2. Ceci, pour des raisons liées à la longueur de l'itinéraire de marche pour accéder au refuge et aux conditions d'accueil et de couchage en refuge (mentionnées dans le répertoire départemental). Exceptionnellement selon la localisation du refuge, après autorisation de l'I.E.N un autre niveau de classe pourra être accordé

- **Le séjour** dans le refuge : une nuitée maximum est recommandée. A la fois pour des raisons météo (en montagne, elle peut être changeante sur 3 jours) et pour la structure « refuge », plus adaptée à un accueil passager Exceptionnellement et après autorisation de l'I.E.N : possibilité de deux nuitées au maximum, dans le même refuge ou bien, en cas d'itinérance, d'un refuge à un autre

-**La période d'accueil** au refuge : du 1er juin aux vacances de Toussaint, sous réserve de la présence sur place du gardien. A tous moments, y compris les jours qui précèdent la réalisation de la sortie, celle-ci peut être annulée pour des raisons de sécurité, notamment à cause de la météo. Toute modification, avant ou en cours de séjour, devra être impérativement signalée au service des sorties scolaires.

- **L'encadrement** : 2 adultes minimum dont le maitre de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Ecole élémentaire : si l'effectif est supérieur à 20 élèves 1 adulte supplémentaire par groupe de 10. Ecole maternelle : au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8. En cas de mélange, c'est le taux « maternelle » qui prime.

Précisions :

- L'équipe d'encadrement comptera la présence d'un **titulaire d'un brevet d'état** de la spécialité, **agréé** par l'Inspecteur d'académie. Il accompagnera la classe lors des déplacements en randonnée pour accéder au refuge ou pour une marche autour du refuge
- Afin de favoriser la découverte des gravures présentes sur le site réglementé du Parc national du Mercantour les professionnels de la montagne sont autorisés à circuler dans cette zone avec leur groupe sous réserve d'être détenteur de « l'**Agrément Merveilles** » (Arrêté du 3 juin 2013)
- La présence, dans l'équipe, d'un titulaire du diplôme de premier secours (BNS, AFPS, PSC1...). En principe tous les gardiens en sont titulaires, à vérifier cependant lors de la réservation.

- Les refuges : La liste des refuges autorisés à accueillir des élèves figure sur **le répertoire départemental 06** des centres d'accueil, consultable sur le site DSDEN 06.

Ce dossier " Répertoire des centres d'hébergements agréés" est en bas de la rubrique "écoles et établissements".
http://www2.ac-nice.fr/DSDEN06/cid93623/ecoles-et-etablissements.html

Un guide « **cahier des charges pour une sortie en refuge** », également consultable sur le site DSDEN, détaille les prescriptions et recommandations pour la sortie avec nuitée en refuge dans le 06

Annexe 1 : *planificateur de randonnée*

Annexe 2 : *10 commandements du randonneur*

Annexe 3 : *Questionnaire randonnée*